

GAËTAN SCHALLER

LE DATIF ET LE GÉNITIF PRÉPOSITIONNELS DANS LE LATIN MÉROVINGIEN À TRAVERS L'ÉTUDE DES CHARTES DES 7^{ÈME} ET 8^{ÈME} SIÈCLES

Abstract: This paper intends to investigate the development of the periphrastic form for the dative and genitive in the Merovingian charters. The periphrastic forms are reserved in Classical Latin to some special uses: the indirect object after a verb that has the prefix *ad-* and the partitive function of the genitive they replace. These forms extend to new uses in the Late Latin and are the new majoritarian form for the indirect object, but remain a minoritarian variant for the functions of the classical genitive. The genitive functions adapt to new forms of expression: the periphrastic form and a fixed position in the sentence immediately after the noun, its complete. This paper tries to show and to corroborate by means of statistics and chosen examples of the 7th and 8th centuries the development of these forms, which were still rare in the classical period.

Key words: dative, genitive, Merovingian Latin, linguistic change, periphrastic form, charter

A travers l'étude des chartes, il est possible de mettre en évidence de nombreux changements linguistiques en cours dans le latin mérovingien. Cet article se base sur un corpus de 213 chartes conservées dans les archives de Saint-Denis-en-France et de Saint-Gall, qui datent des 7^{ème} et 8^{ème} siècles¹. Ici sera traité le remplacement du datif et du génitif par une forme périphrastique prépositionnelle². Ces tournures qui ne correspondent pas à l'usage classique sont très courantes dans le corpus, mais ne sont pas la norme. Ces deux formes étant en concurrence à la même époque, il est intéressant de se demander comment le système casuel latin a pu permettre l'émergence de ces nouvelles formes et jusqu'à quel point ces dernières se développent.

¹ Il s'agit des chartes n° 40–171, 173, 174, 529, 530, 550–611, 654, 656, 658, 670, 671, 674–676, 837, 882–884, 1463–1465 selon MARICHAL, R. – BRUCKNER, A. : *Chartae Latinae Antiquiores* [ChLA]. Olten 1954–.

² Les termes de datif et de génitif font dans cet article référence à la fonction syntaxique et non à la forme morphologique sauf précision.

I. DATIF PRÉPOSITIONNEL

La préposition

La préposition utilisée pour exprimer le cas oblique est presque exclusivement la préposition *ad*. La plupart du temps écrite *ad* (573x = 97%), cette dernière est parfois écrite *a* (14) ou *at* (3). Ces variantes graphiques peuvent être expliquées par une influence phonétique, comme dans l'exemple 1, où l'on assiste à la chute de la finale de la préposition – éventuellement favorisée par la valeur dentale de l'initiale de *fisco*³. Dans l'exemple 2, il s'agit d'une confusion entre consonne sourde et sonore.

- 1) tunc inferat parte custodiēte dobla repititiōne et **a fisco** auri liberas duas et argenti pondera III. (ChLA 46.10)
- 2) ut p(ro) remedio anime n(ost)re 'aliq(ui)d de terra n(ost)ra' **at monasterium** s(an)c(t)i Galli condonare deberem(us). (ChLA 98.1)

Il est à noter plusieurs cas obliques construits avec une autre préposition. Dans l'exemple 3, l'usage de la préposition *ex* peut s'expliquer par la présence du verbe *exsoluere*. Cette formule apparaît onze autres fois avec la préposition *ad* ou *a*⁴.

- 3) **e fisco** auri uncias III et argento pondere quinque coactus exsoluat (ChLA 142.7)

Une autre préposition est également utilisée pour exprimer le cas oblique, il s'agit de *in* dans 91 occurrences. Souvent cette construction a une claire valeur de complément d'objet indirect (COI) (exemple 4), mais le sens locatif reste souvent présent : exemple 5.

- 4) inferat ad ipso loco s(an)c(t)o dubla repititiōne et **in fisco** auri liberas duas (ChLA 45.10)
- 5) ego uob(is) ipsa t(er)ra de meo iure **in tuo** trado **dominatione** (ChLA 58.9)

Les fonctions

Les 681 occurrences de cas oblique prépositionnel concernent majoritairement le COI (87,2%), tandis que deux autres fonctions se partagent le reste : le point de vue (9%) et la possession (2%). À noter que 0,6% des occurrences ne se laissent pas classées à cause de l'état des textes. Il reste 9 occurrences (1,2%) qui correspondent à une confusion du cas oblique avec les fonctions de possession 4, partitive 3 et subjective 2 du génitif.

³ À l'image du verbe *afficio* < *ad**ficio*.

⁴ cf. ChLA 46.10, 47.7, 48.8, 58.13, 76.14, 90.16, 124.7, 126.9, 143.18, 163.10 et 166.9.

Le COI

Après avoir rassemblé les occurrences de cas obliques avec préposition, il était nécessaire de rechercher les constructions sans préposition. Ce ne sont pas moins de 881 verbes qui sont liés à un COI dans le corpus, parmi lesquels 665 (75,5%) sont construits avec une préposition contre 216 (24,5%) sans préposition.

En différenciant les COI nominaux et pronominaux, nous voyons que 640 occurrences prépositionnelles (96,2%) sont liées à un COI nominal contre 25 (3,8%) à un COI pronominal. En considérant les 216 usages non-prépositionnels, 77 (35,7%) sont liés à un COI nominal, contre 139 (64,3%) à un COI pronominal. A noter que parmi les 77 occurrences de COI non-prépositionnel nominal, 23 sont liées à des noms propres. L'affinité du datif pour l'animé humain mis en évidence par Serbat peut expliquer la survivance de la forme non-prépositionnelle avec les noms propres ainsi qu'avec les pronoms⁵.

Les COI nominaux (717) sont majoritairement associés à un cas oblique prépositionnel (640 = 89,2%) contre 77 (10,8%) non-prépositionnels, tandis que les COI pronominaux (164) continuent à être majoritairement liés à la forme non-prépositionnelle (139 = 84,7%), face à 25 (15%) prépositionnels.

Il est remarquable qu'un même verbe dans une phrase formulaire peut être construit de différentes manières. Nous avons dans les exemples 6 à 8 trois phrases subordonnées relatives dont le subordonnant *quas* reprend l'antécédent *res* et dont le verbe est *tradidit*. Les trois exemples proviennent de Saint-Gall et ont été écrits entre 779 et 798.

- 6) *quas s(an)c(t)i Gallone tradidit* (ChLA 82.1)
- 7) *quas Uuigant in subt(er) nominatis locis ad p(rae)fatum monasterium tradidit* (ChLA 144.7)
- 8) *quas nob(is) tradedit in pago Linzkauginsae* (ChLA 92.2)

Cette équivalence se remarque également lorsque les scribes utilisent les deux variantes à l'intérieur d'un même texte, voire d'une même phrase. Dans l'exemple 9, une forme prépositionnelle est apposée à une forme non-prépositionnelle.

- 9) *tunc inferat parti custodienti ad ipsu(m) monasteriu(m) dupla(m) repetitione(m)* (ChLA 76.14)

Les chartes mérovingiennes attestent d'un usage déjà bien défini de la forme prépositionnelle en COI avec une nette différenciation entre les groupes nominaux et les groupes pronominaux. Ceux-là sont avant tout construits avec une préposition tandis que ceux-ci conservent la forme non-prépositionnelle. Cette distinction correspond

⁵ SERBAT, G. : Essai de définition du datif latin. In BAMESBERGER, A. – HEBERLEIN, F. : *Akten des VIII. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik. Proceedings of the Eighth International Colloquium on Latin Linguistics*. Heidelberg 1995, 154–164, ici 163s.

à l'évolution des langues romanes. Ce système est déjà bien établi à la fin du 8^{ème} siècle pour le COI. Mais qu'en est-il pour les autres fonctions ?

Les autres fonctions

Nous avons vu que la majorité des cas obliques prépositionnels concernent la fonction COI (87,2%), mais d'autres usages sont attestés dans une moindre mesure dans les chartes mérovingiennes, comme le point de vue (61 = 9%) et la possession (13 = 2%). Les autres fonctions n'apparaissent certes jamais sous la forme prépositionnelle, mais il n'a pas non plus été possible de mettre en évidence un seul exemple non-prépositionnel.

Le point de vue

Le fonction de point de vue apparaît surtout dans deux tournures. La première est régie par *culpabilis est* (15) et la seconde par *recipere* (16). Il faut préciser que toutes les occurrences avec *culpabilis est* sont des groupes nominaux, tandis que celles de *recipere* sont avant tout des groupes pronominaux (15). Cette surabondance de pronoms prépositionnels avec *recipere* est très souvent liée à des pronoms personnels réfléchis (11), comme on le voit dans les exemples 10 à 12. La présence de la préposition pourrait alors signaler une forme marquée du pronom. C'est ainsi qu'en français, il est possible de dire « je **te** donne ce livre » ou de façon marquée « je donne ce livre **à toi** (et à personne d'autre) ».

- 10) ut ipsas res **ad me** recipia(m) (ChLA 64.7)
- 11) ut ipsas res **ad se** reciperet (ChLA 132.13)
- 12) Et heredes mei de legitima uxore procreati predictas res **ad se** recipiant (ChLA 148.6)

La fonction de point de vue, à l'image du COI, semble nettement régie par la forme périphrastique. Dans le cas de la formule *culpabilis est*, un tiers des formes prépositionnelles est construit avec la préposition *in*. Il n'a pas été possible de trouver des formes non-prépositionnelles en cherchant des tournures proches de celles attestées. Pour l'instant seuls quatre exemples de point de vue non-prépositionnel ont pu être mis en évidence et, comme on peut le voir dans les exemples 13 à 15, ces derniers sont tous des groupes pronominaux.

- 13) quidquid ego ipse **mihi** adquisiui (ChLA 59.7)
- 14) si uultu(m) manire post obitu(m) meu(m), qualu(m) feruidiu(m) **mihi** fecer(unt), tale(m) faciant **uob(is)**, (ChLA 63.5)
- 15) et se euenerit **ei** necessetas, (ChLA 564.25)

Il semblerait donc que dans les chartes la forme prépositionnelle soit également bien établie dans la fonction de point de vue. Elle est en effet fréquente dans plusieurs formules, alors que la forme non-prépositionnelle en est absente. De plus, les quelques formes non-prépositionnelles trouvées dans le corpus sont toutes des formes pronominales. Cela montre bien la distinction qui se fait entre groupes nominaux et groupes pronominaux.

La possession

Sur les douze attestations de possession avec une forme prépositionnelle, six dépendent du verbe *permanere*, cinq du verbe *esse* et une du verbe *stare*. Toutes sont des groupes nominaux. Après avoir recherché tous les usages du verbe *permanere* et les formes les plus fréquentes du verbe *esse*⁶, il a été possible de mettre en évidence sept cas de possession non-prépositionnels, tous avec le verbe *esse*. Sur ces attestations, trois sont des groupes pronominaux (exemple 16) et quatre des groupes nominaux contenant un nom propre (exemple 17).

16) **cui** uocabulum est Uolonno (ChLA 592.36)

17) qui fuit **ipsius Arulfo uel iam dicto pontefici** (ChLA 570.10)

Les quatre exemples de cas oblique de possession avec un groupe nominal apparaissent tous dans une subordonnée relative introduite par *qui*, dont le subordonnant se rapporte à un nom de lieu, suivi immédiatement du verbe *fuit* et ensuite de la possession (exemples 18 et 19).

18) qui fuit ipsius Chaldedramno **genitore, praedicto Ingramno**, (ChLA 576.12)

19) qui fuit **inl(ustri)bus uiris Aebroino, Uuarattune et Ghislemaro, quond(am) maior(es) domos nostros**, (ChLA 570.3)

Une fois encore la tournure périphrastique semble bien établie dans la fonction de possession. La distinction entre groupes nominaux et pronominaux est également présente. La seule exception, que sont les quatre occurrences avec un groupe nominal non-prépositionnel, peut s'expliquer par la présence de noms propres, qui, comme pour le COI, sont un groupe qui résiste mieux au développement de la préposition. De plus, le cas oblique de possession est construit ici avec le verbe *esse*, qui ne peut pas avoir de compléments à l'accusatif. Une forme prépositionnelle marquée n'est donc pas nécessaire.

⁶ C'est-à-dire *est*, *sit* et *fuit*.

L'utilisation du COI

La construction périphrastique est attestée dès le latin archaïque et est absolument acceptée en latin classique⁷. Mais cet usage prépositionnel est moins fréquent en latin classique, car soumis à conditions. Les verbes construits avec le préfixe *ad-* ont en effet la possibilité d'avoir un groupe prépositionnel avec *ad* ou un datif comme COI. La variante prépositionnelle semble contenir à l'origine un aspect local, mais cet usage, très fréquent en latin archaïque, se raréfie en latin classique⁸. L'alignement des usages a pu permettre le développement de la variante prépositionnelle en dehors de cet usage. Lorsque la morphologie du datif n'était plus suffisante pour marquer le cas, la forme prépositionnelle a pu se développer en dehors de son usage premier. Ou alors cette variante marquée s'est développée grâce à sa plus grande expressivité, permettant ainsi un affaiblissement de la morphologie. Cette variante a d'abord pu se généraliser auprès des verbes possédant le préfixe *ad-*, puis avec les autres verbes à préfixe et enfin avec les verbes non-composés.

Le corpus possède de nombreux verbes avec et sans préfixe. Ces variations n'ont parfois aucune influence sémantique, puisque les verbes peuvent apparaître sous plusieurs formes dans la même formule (exemples 20 et 21).

20) ubi nos **cessim(us) ad soli d(e)o** ad habendu(m) (ChLA 153.14)

21) ubi nos **concessim(us) ad soli d(e)o** ad habendu(m) (ChLA 170.11)

Verbes simples et leurs composés

En considérant la répartition des COI avec les verbes simples et avec leurs variantes, apparaît une plus forte différenciation entre l'usage prépositionnel nominal et non-prépositionnel pronominal chez les verbes composés que chez les verbes simples (voir figure 1). L'usage du cas oblique prépositionnel avec les groupes pronominaux est proche de zéro dans les deux cas et l'usage du cas oblique non-prépositionnel avec les groupes nominaux est semblable.

Verbes	Cas oblique prépositionnel		Cas oblique non-prépositionnel		Total
	Nominal	Pronominal	Nominal	Pronominal	
Simple	109 (63,7%)	1 (0,6%)	18 (10,5%)	43 (25,2%)	171
Composés	350 (78%)	1 (0,2%)	45 (10%)	53 (11,8%)	449

Fig. 1. Verbes simples et leurs composés

⁷ KÜHNER, R. – STEGMAN, C. : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache I–II*. Darmstadt 1992, 325–326. et ERNOUT, A. – THOMAS, F. : *Syntaxe latine*. Langres – Saint-Geosmes 2002, 69–70.

⁸ E.g. KÜHNER (n. 6) 325–327.

Si l'ensemble des verbes est pris en compte, les résultats sont différents. Alors que la différence d'usage entre COI prépositionnel nominal et non-prépositionnel pronominal tend à diminuer, une nouvelle donnée apparaît : la présence de COI pronominaux prépositionnels avec les verbes composés (voir figure 2). Le fait que seuls les verbes composés semblent réellement aptes à être liés à un COI pronominal prépositionnel démontre un développement plus fort de la variante prépositionnelle chez les verbes composés.

Verbes	Cas oblique prépositionnel		Cas oblique non-prépositionnel		Total
	Nominal	Pronominal	Nominal	Pronominal	
Simple	126 (66,3%)	1 (0,5%)	18 (9,5%)	45 (23,7%)	190 (100%)
Composés	514 (74,4%)	24 (3,5%)	59 (8,5%)	94 (13,6%)	691 (100%)

Fig. 2. Verbes simples et tous les composés

Verbes composés avec le préfixe ad-

Avant de terminer ce chapitre sur le développement du datif prépositionnel, il semble nécessaire de regarder comment sont utilisés les verbes possédant le préfixe *ad-*, voir figure 3. Tout d'abord la fréquence du cas oblique prépositionnel pronominal a fortement augmenté (16,7%) et a même dépassé celle du non-prépositionnel (9,5%). La part du cas oblique nominal non-prépositionnel a largement chuté (2,4%). Bien que ces chiffres soient à considérer avec prudence au vu du peu d'occurrences (42), il semblerait que les verbes composés du préfixe *ad-* aient atteint une distribution proche de celle des langues romanes.

Verbes	Cas oblique prépositionnel		Cas oblique non-prépositionnel		Total
	Nominal	Pronominal	Nominal	Pronominal	
addere	5	0	0	0	5
affirmare	2	0	0	2	4
adspicere	23	2	0	0	25
adpertenere	0	5	1	1	7
aduenire	0	0	0	1	1
Total	30 (71,4%)	7 (16,7%)	1 (2,4%)	4 (9,5%)	42

Fig. 3. Verbes avec le préfixe *ad-*

Conclusion intermédiaire

La forme prépositionnelle du cas oblique, rare en latin archaïque et toujours liée à un aspect local, est devenue encore plus rare en latin classique, qui a vu la forme non-prépositionnelle absorber une bonne partie de ces usages. Cette forme très rare, mais toujours existante en latin classique, a pu être remise au goût du jour à cause de l'affaiblissement de la déclinaison latine ou au contraire cette forme plus expressive s'est développée et a permis un affaiblissement morphologique⁹.

Dans les chartes mérovingiennes, cette forme est clairement établie – nous pouvons même dire grammaticalisée – et utilise majoritairement la préposition *ad*. La fonction principale du cas oblique, le COI, est largement concernée par la variante prépositionnelle. D'autres fonctions moins fréquentes sont également fortement touchées par cette nouvelle forme. L'usage de la forme prépositionnelle est marqué par une claire distinction entre les compléments nominaux et pronominaux. Alors que ceux-là sont majoritairement construits avec une préposition, ceux-ci conservent une forme non-prépositionnelle. Cet usage correspond à l'usage roman, où la forme non-prépositionnelle apparaît uniquement avec les pronoms. Il faut cependant noter que, dans les chartes, les noms propres ont tendance à être plus réfractaires à l'usage prépositionnel que les autres groupes nominaux.

Enfin nous avons remarqué une différence de niveau de développement du COI prépositionnel avec les verbes simples, les composés et les composés avec *ad-* (figures 1 – 3). La répartition entre groupes nominaux et pronominaux, déjà marquée chez les verbes simples, l'est bien plus chez les verbes composés et atteint presque la répartition romane chez les composés avec *ad-*. Ceci démontre, à mon avis, l'émergence primaire de cette forme avec cette catégorie précise de verbes.

II. GENITIF PREPOSITIONNEL

Le génitif latin connaît un développement parallèle au cas oblique, puisque lui aussi possède une variante périphrastique restreinte en latin classique à une fonction précise, mais qui se développe en latin tardif. C'est le sujet de la deuxième partie de cette communication.

La préposition

Les différentes fonctions du génitif latin sont pour la plupart uniquement construites sans préposition et ne connaissent donc pas de forme périphrastique en latin classique.

⁹ MANNHEIMER, I. : *Sprachliche Beziehungen zwischen Alt- und Spätlatein*. Zürich 1975, 110–116. La savante a montré ce même phénomène à travers la survie durant la période classique de certains mots de l'époque archaïque en dehors de la tradition écrite et qui ont ensuite été réintégrés à la langue écrite durant la période tardive.

Cette variante apparaît cependant dans les chartes mérovingiennes dans plusieurs fonctions. La grande majorité de ces tournures sont construites avec la préposition *de* (276 = 96%) contre seulement 12 (4%) avec la préposition *ex* ou *e*¹⁰. Il ne semble pas exister de différence entre l'utilisation de ces deux prépositions, comme cela se voit à travers les exemples 22 et 23, où les deux prépositions sont utilisées dans la même formule.

- 22) ego ipse, q(uo)d absit, aut aliq(ui)s **de heredibus meis u(e)l p(ro)heredib(us)** seu quilibet p(er)sona. (ChLA 130.10)
 23) ego ipse, q(uo)d absit, aut aliquis **ex heredib(us) meis** aut quilibet p(er)sona. (ChLA 123.9)

A noter que seules deux fonctions ont recours à la préposition *ex* ou *e*. Ce sont la fonction partitive avec 10 cas et possessive avec 2 cas. La préposition *ex* ou *e* est donc plutôt rare et ne semble n'être plus qu'une variante archaïque.

Les fonctions

La forme prépositionnelle tend à toucher les différentes fonctions du génitif latin. La fonction la plus représentée avec une forme périphrastique est la fonction partitive avec 217 occurrences (75%), viennent ensuite la fonction possessive avec 59 occurrences (21%), puis la fonction objective avec 6 occurrences (2%). D'autres fonctions n'ont chacune qu'une seule occurrence (0,3%) : subjective, définitive et de prix. A noter l'utilisation du génitif prépositionnel pour exprimer une matière en lieu et place de l'ablatif de matière dans trois occurrences (1%).

Cette surabondance de la fonction partitive peut en partie s'expliquer par la forme des textes, qui utilisent cette fonction de façon importante. Mais à l'instar du cas oblique prépositionnel, il est possible que la forme périphrastique du génitif se soit développée à partir d'une fonction particulière, qui serait en l'occurrence la fonction partitive.

La fonction partitive

La fonction partitive est fréquemment construite avec une préposition en latin classique, usage qui se développe en latin tardif¹¹. En latin classique, la préposition la plus fréquente est cependant *ex* ou *e*, contrairement au latin mérovingien qui utilise majori-

¹⁰ A propos des causes du développement de la préposition *de* en remplacement du génitif, voir VÄÄNÄNEN, V. : La préposition latine DE et le génitif. *RLiR* 20 (1956) 1–20.

¹¹ HAVERLING, G. : *Studies on Symmachus' Language and Style*. Göteborg 1988, 170–175. La savante a traité en détail l'usage du génitif chez Symmaque montrant une utilisation rare de la forme prépositionnelle pour la fonction partitive chez cet auteur tardif, contrairement à l'usage de son temps, et l'expliquant par une attitude conservatrice et par un goût pour les expressions anciennes et parfois obsolètes.

tairement la préposition *de*. Pour mieux comprendre l'usage de cette fonction, il faut analyser les utilisations prépositionnelles et non-prépositionnelles. Ayant à disposition toutes les formes prépositionnelles, il a fallu rechercher les autres formes. Ne pouvant pas faire de recherche selon la fonction dans le corpus, j'ai fait une liste des noms fréquemment utilisés à la forme prépositionnelle en fonction partitive et celle des noms fréquemment suivis d'un génitif partitif prépositionnel. J'ai ensuite recherché dans le corpus des formes non-prépositionnelles associées à ces noms.

Lorsque nous considérons les noms à la fonction partitive, nous retrouvons un total de 204 occurrences. Sur ce total, 170 occurrences (83%) sont construites avec une préposition. J'ai ensuite considéré non pas les noms à la fonction partitive, mais les noms suivis d'un nom à la fonction partitive, afin de vérifier les résultats de la première recherche. Sur un total de 246 occurrences, 209 sont construites avec une préposition (85%) ce qui confirme les chiffres obtenus lors de la première recherche.

Les autres fonctions

Parmi les autres fonctions, la fonction possessive est la seule à avoir une grande représentation avec 59 occurrences. Les autres fonctions ont au mieux 6 occurrences pour la fonction objective, les fonctions définitive, subjective et de prix n'en ont qu'une chacune.

La fonction possessive

Pour comparer les fréquences entre variantes prépositionnelle et non-prépositionnelle, j'ai dressé une liste des noms qui apparaissent fréquemment à la fonction possessive en y ajoutant les deux noms très fréquents *abbas* et *fiscus*. En recherchant l'usage de ces noms, nous trouvons 43 formes prépositionnelles (18%) et 197 non-prépositionnelles (82%), c'est-à-dire l'inverse que pour la fonction partitive. La forme prépositionnelle dans la fonction possessive ne semble pas encore être établie comme la forme standard.

En considérant l'ensemble de mes données, une seule différence apparaît entre les deux formes dans la fonction possessive: la forme prépositionnelle semble refuser les êtres animés avec seulement 2 cas sur 49 (*successor* et *Magnoaldus*). Tandis que la forme non-prépositionnelle les accepte largement avec 62 cas d'animés sur 221 soit 28,1%. Nous pouvons retrouver cette différence dans une même phrase, voire dans le même groupe nominal (exemples 24 et 25).

- 24) uenerabilis uir Fulradus, abba **de monasteryrio peculiaris patronis nostri, s(an)c(t)i Diunisii martyris** (ChLA 595.3)
- 25) Aginone ep(iscop)o siue Uuerdone abbate **de monast(erio) s(an)c(t)i Galloni** (ChLA 170.1)

Les autres fonctions

Les autres fonctions n'apparaissent que très rarement avec la forme prépositionnelle. Il n'a pas encore été possible d'effectuer une recherche efficace pour ces dernières afin de comparer la différence entre les occurrences prépositionnelles et non-prépositionnelles. Mais les très faibles occurrences prépositionnelles semblent démontrer que la forme prépositionnelle est une variante peu utilisée. Parmi les autres fonctions, nous retrouvons en effet uniquement six exemples de la fonction objective (exemple 26), un seul de la fonction subjective (27), un seul de la fonction définitive (28) et un seul de la fonction de prix (29) avec la forme prépositionnelle. La rareté de ces occurrences s'explique également par une plus faible utilisation de ces fonctions en général.

- 26) ut ueniam **de peccatis meis** adipisci merear (ChLA 81.1)
 27) nec nulla retribucione requirendum **de uillas** iam dicto monasteriae (ChLA 658.5)
 28) in censum in annis singulis uno soledos de ecclesia uestra **de Rotinlaim** (ChLA 150.6)
 29) hoc est plus min(us) **de mediu(m) arpentu(m)** (ChLA 609.1)

Nous voyons à travers ces exemples que la variante prépositionnelle se développe dans les différentes fonctions. Elle n'est cependant pour l'instant qu'une variante secondaire de la forme non-prépositionnelle.

Position des mots

La forme morphologique du génitif est de moins en moins marquée et ne semble plus réellement faire son office. Les différentes fonctions du génitif dans sa forme non-prépositionnelle apparaissent régulièrement avec des terminaisons d'autres cas (nominatif, accusatif, datif et particulièrement ablatif). Nous pouvons voir cela dans les exemples 30 et 31.

- 30) abba **monasterio** s(an)c(t)i Galli (ChLA 82.1)¹²
 31) ut aliquid **t(er)res meas** pro anime meae salutem ad ecclesiam s(an)c(t)i Galli conf(essoris). (ChLA 80.2)

Parfois la forme semble explicitée par un pronom démonstratif, qui a conservé une forme morphologique distincte au génitif¹³. Ce cas de figure est particulièrement fréquent avec des noms propres (17) (exemple 33). Les autres exemples apparaissent avec les mots *monasterium* (54), *basilica* (11), *ecclesia* (3), *abbas* (14) et *agens* (1).

¹² Et presque identique dans ChLA 92.1 et 93.2.

¹³ Sur les 304 exemples de génitif seul, 100 sont accompagnés de la forme *ipsius*.

Mais ce pronom est fréquemment associé à ce genre de substantifs lorsqu'ils sont le sujet des chartes.

- 32) ut ipso farinario ad parte **ipsius Dalfino, abbati**, uel monastiriae sui s(an)c(t)i Dionisii, elidiato urdene, debiant posedire uel domenare. (ChLA 587.12)

A travers les 288 attestations d'une fonction génitive sans préposition, 279 sont directement postposé au nom qu'ils complètent (96,9%). Lorsque le pronom démonstratif est utilisé, ce dernier se place toujours (à une exception près) directement après le nom qu'il complète et juste devant le nom qu'il accompagne à la façon d'un article. Il semble donc que les fonctions du génitif développent une position fixe dans la phrase, qui tend à remplacer la distinction morphologique classique.

Conclusion intermédiaire

La forme prépositionnelle pour le génitif n'existe en latin classique que comme variante de la fonction partitive. Cette forme utilisée principalement avec la préposition *ex* dans les textes classiques est plutôt rare dans les chartes. A nouveau se pose la question de la succession des événements, est-ce que l'affaiblissement de la déclinaison latine a renforcé cette nouvelle expression des fonctions du génitif que sont la forme prépositionnelle et la postposition ou est-ce que ces formes marquées en se développant ont permis l'affaiblissement du système casuel latin ? Ou alors aurions-nous affaire à deux évolutions parallèles qui ont ainsi pu s'appuyer l'une sur l'autre ?

Quoiqu'il en soit, ces formes sont clairement établies dans les chartes mérovingiennes. La fonction partitive est largement concernée par la variante prépositionnelle avec plus de 80% des occurrences. La fonction possessive est quant à elle touchée dans une bien moindre mesure avec environ 20% des occurrences. Les autres fonctions ne présentent que très peu d'occurrences prépositionnelles. Ces données nous indiquent un développement graduel de la forme prépositionnelle. Elle existait déjà en latin classique, mais était très peu utilisée puisque contenue à une seule fonction. Cet usage a ensuite pu se développer en dehors de cette fonction. Ce développement est déjà presque abouti en ce qui concerne la fonction partitive, bien installé pour la fonction possessive, mais n'est encore qu'à ses débuts en ce qui concerne les autres fonctions.

III. CONCLUSION

En résumé, nous nous trouvons face à deux développements parallèles. Le datif et le génitif latins, qui étaient dans le latin classique presque uniquement utilisés sans l'aide de prépositions à l'exception d'un seul usage particulier, voient cette variante se développer. Mais il est difficile de savoir si ce développement est la cause de l'affaiblisse-

ment casuel ou s'il en est la conséquence. Ce développement pourrait être résumé par ce tableau :

	Phase A	Transition 1	Transition 2	Phase B
Variante X non- prépositionnelle	Forme standard	Forme la plus fréquente	Forme la moins fréquente	Forme rare (archaïsme, spécifique)
Variante Y prépositionnelle	Forme rare (spécifique, vulgaire)	Forme la moins fréquente	Forme la plus fréquente	Forme standard

Fig. 4. Phases de transition

Il existe deux variantes pour exprimer le cas oblique et le complément de nom. La forme non-prépositionnelle est dans la phase A, c'est-à-dire en latin classique, la forme standard, tandis que la variante prépositionnelle est la forme rare réservée à un usage spécifique. Cette variante rare peut se développer, disparaître ou rester rare selon les circonstances. Dans notre cas, elle se développe. Nous entrons donc dans la phase de transition 1, cette nouvelle forme reste cependant une variante bien moins fréquente que l'ancienne variante standard. Le complément de nom en est à ce stade dans le corpus, car la forme prépositionnelle, qui est en concurrence avec la postposition, bien que majoritaire avec la fonction partitive, reste minoritaire dans les autres fonctions. Le cas oblique a franchi une étape supplémentaire, puisque la forme prépositionnelle est devenue majoritaire dans tous les cas de figure sauf pour les pronoms. Cette forme n'est cependant pas encore la nouvelle norme. Le français terminera cette évolution et atteindra la phase B, puisque la forme prépositionnelle est la variante standard, tandis que la variante non-prépositionnelle est uniquement utilisée avec les pronoms pour le COI.

Gaëtan Schaller
Historisch-vergleichende Sprachwissenschaft
Departement Alturtumswissenschaften
Universität Basel
gaetan.schaller@unibas.ch